108

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE 21 Juin 1950

Robert BICHET
Député de Seine et Oise
Ancien Ministre

à

Monseigneur Casimir KWASNY
Recteur à la Mission Polonaise
Catholique en France
263 bis, rue Saint-Honoré - Paris I°

POLSKA MISJA KATOLICKA WE FRANCJI
DNIA 22 CZERWIEC 1950
Nr 1599/50

Monseigneur,

Comme suite à votre lettre du 7 Juin, je vous infomme que je suis intervenu auprès du Sous Préfet de Bethune pour lui demander d'activer l'enquête faite à la suite de votre demande d'association à LENS.

J'espère être prochainement en mesure de vous transmettre une réponse précise.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

Robert BICHET

5.7.1950.

1660/50.

Monsieur Robert ROCHEFORT
Chef du Cabinet
du Ministère
des Affaires Etrangères
ASSEMBLEE NATIONALE

PARIS

Monsieur,

C'est avec grande joie que j'ai appris par votre honorée lettre du 3 Juin la bonne nouvelle de l'autorisation de fonctionnement du CONGRES DES POLONAIS DE FRANCE, accordée par le Ministère de l'Intérieur.

Je sais que c'est grâce à votre généreux concours.

Aussi, je me hâte de vous remercier de votre aimable attention.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

/ Mgr Casimir Kwaśny /
Recteur
de la Mission Catholique Polonaise
en France

110

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

RR. SB

CABINET DU MINISTRE

N° 3216.CM

LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE - 3 JUIL 1950

Monseigneur,

Je viens d'apprendre, par une lettre du Ministre de l'Intérieur, que le " Congrès des Polonais de France " venait d'obtenir, par arrêté en date du 23 juin 1950, l'autorisation de fonctionner qu'il sollicitait.

Je suis heureux de vous en informer, en vous priant d'agréer, Monseigneur, les assurances de ma considération très distinguée.

Robert Rochefort,
Chef du Cabinet.

Son Excellence Monseigneur KWASNY,
Recteur de la Mission Polonaise
Catholique en France,
203 bis, rue Saint-Honoré, PARIS.-

111

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES RÉFUGIÉS

Délégation pour la France
7, Rue Copernic, 7
PARIS - 16e

Téléphone : KLÉBER 22-05 (6 lignes groupées)
Adresse télégraphique : INOREFUG

72475

RÉF. N° MG/MW

INTERNATIONAL REFUGEE ORGANIZATION

PARIS, le 9 août 1950

POLSKA MISJA KATOLICKA WE FRANCJI
DNIA 11 AOUT 1950
NR 1962/50.

Le Délégué Général
de l'O.I.R.en France

à

Mgr Casimir Kwasny
Recteur de la Mission Catholique
Polonaise en France
263 bis, rue St-Honoré, Paris.

Monsieur le Recteur,

Par lettre n° 1941/50 du 7 août 1950, vous avez bien voulu m'indiquer que M. Rudowski jouissait de la confiance de l'émigration polonaise en France et que vous le recommandiez très instamment pour le poste de conseiller technique dans la future organisation française qui doit prendre la succession de l'O.I.R.

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de cette communication qui figurera au dossier de M. Rudowski, dans le cas où le Gouvernement français retiendrait la proposition de la C.F.T.C.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Grimaud

M.A. Grimaud
Délégué Général

7.8.1950.

Monsieur GRIMAUD
Directeur de l'I.R.O.
7, rue Copernic

P A R I S XVIe

1941/50.

Monsieur le Directeur,

La Section Nationale des Travailleurs Polonais de la C.F.T.C. vous a présenté la candidature de Monsieur Léonard R U D O W S K I au poste de Conseiller Technique dans la future Organisation française qui doit prendre prochainement la succession de l'I.R.O.

Je me permets de vous indiquer que Monsieur R U D O W S K I jouit de la confiance unanime de l'émigration polonaise en France et que je peux vous recommander trés instamment sa cadidature pour la fonction à laquelle la Section Polonaise de la C.F.T.C. désirerait qu'il soit désigné.

Dans l'espoir que vous voudrez bien examiner favorablement cette proposition, je vous en remercie à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma trés haute considération.

/ Mgr Casimir Kwaśny /
Recteur
de la Mission Catholique Polonaise
en France

Lens 10. VII. 1950

POLSKA MISJA KATOLICKA WE FRANCJI
DNI 12 JUIL 1950
NR 18334/57

Przewielebny Księże Prałacie!

Po otrzymaniu wiadomości o legalizacji, telefonowałem do Prefektury, i jutro w sobotę przyszło do komisariatu w Lens zawiadomienie o legalizacji. Muszę w ciągu 10 dni złożyć 2 statuty na papierze stemplowym i inne jeszcze papierki, do Bethune. Nie skarżę się na pracę, ale ciągle muszę brać „świętości"! W każdym razie w poniedziałek złożę wszystkie papiery i otrzymamy legalizację na piśmie. Wtedy tylko ogłoszenie dane w Journal Officiel i otrzymamy konto pocztowe.

Kolonie się rozpoczynają. Wszyscy proszą o pieniądze. Ks. Oramowski nie ma na opłacenie biletów, które musi wykupić. Dowiedziałem się w Douai podobno wpłacili, lub mają wpłacić Ks. Rektorowi 300.000. Nic do tego czasu nie wpłynęło z Population.

Przepraszam, że o tym piszę - ale poprostu

nie mogę wybrnąć z tej przykrej sytuacji i
proszę uprzejmie o interwencję w Paryżu.

Łączę wyrazy głębokiego szacunku

J. Kudlikowski.

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE 31 Juillet 1950

POLSKA MISJA KATOLICKA WE FRANCJI
DNIA 2 AOUT 1950
NR 1927/50.

Monseigneur Casimir KWASNY
Recteur de la Mission Catholique
en France
263 bis, rue St. Honoré,
P A R I S 1er

Monseigneur,

Je vous prie de vouloir bien trouver sous ce pli, pour mémoire, la lettre que je reçois du Ministre de l'Intérieur m'indiquant que l'autorisation de fonctionnement, présentée par l'Association Etrangère, dite "CONGRES DES POLONAIS DE FRANCE A LENS" a été accordée par arrêté en date du 23 Juin 1950.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma parfaite considération.

Robert BICHET
Député de Seine et Oise
Ancien Ministre

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le 26 JUIL 1950 19

Monsieur le Ministre et cher Collègue,

Par lettre reçue le 10 Juillet 1950, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande d'autorisation de fonctionnement présentée par l'association étrangère dite : "Congrès des Polonais de France à Lens".

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'autorisation sollicitée a été accordée par mon arrêté en date du 23 Juin 1950.

Recevez, je vous prie, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Robert BICHET
Ancien Ministre

SN/C.P. 2822